

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS MESSIEURS

2^{ème} DIVISION

14 et 15 juin 2025
GOLF DE LA CABRE D'OR

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de :

Aix-Marseille, Aix en Provence, Avignon Chateaublanc, Bastide la Salette, Biot, Frégate,
Grande Bastide, Miramas, Pont Royal, Saumane, Valescure, Valgarde

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés **avant le 13 juin 1975**

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : **14 juin 2025**

Qualification : stroke play / **6 simples** / 18 trous

Le total des 5 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 6^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **15 juin 2025**

Match-Play / **1 foursome et 4 simples consécutifs** / 18 trous

Les huit premières équipes jouent pour la montée (1^{ère} vs 8^{ème}, 4^{ème} vs 5^{ème}, 3^{ème} vs 6^{ème}, 2^{ème} vs 7^{ème}).

Les 4 clubs vainqueurs montent en 1^{ère} Division.

Les quatre autres équipes disputent les barrages (10^{ème} vs 11^{ème}, 9^{ème} vs 12^{ème}).

Les perdants descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 3 juin 2025**.

Droits d'engagement : **360€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Souvenirs aux joueurs des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ARBITRES

Chef Arbitre : Claude PASCAL

Arbitre : Bernard TRON DE BOUCHONY